

Communiqué de presse
Paris, 11 décembre 2023

La spirale inflationniste des coûts de production de la filière des spiritueux et des vins d'apéritif ne connaît pas de répit

Après la « terrible » année 2022 pour les coûts de production des fabricants de spiritueux et de vins d'apéritif, 2023 confirme la tendance, et les perspectives pour 2024 s'annoncent inquiétantes. Si les filières ont consenti des efforts importants pendant 2 ans pour préserver le pouvoir d'achat des Français, toute déflation sur les prix mettrait en danger leur pérennité.

La production française est unanime : les fortes hausses subies sur les intrants à partir du printemps 2022 se sont poursuivies pendant toute l'année 2023. Si certains coûts de production se sont stabilisés, tout en restant à des plus hauts historiques, d'autres ont continué leur progression : les tensions sur les marchés mondiaux ont, ainsi, encore fait progresser le prix du sucre et des bouteilles en verre de 20 à 30%. Les coûts de main d'œuvre ont également progressé, les entreprises ayant tenu à préserver le pouvoir d'achat de leurs salariés. De plus, l'incertitude demeure sur les prix de l'énergie avec des envolées tarifaires pouvant aller jusqu'à +130% pour l'électricité.

Malgré ces difficultés sur le front de la production, la hausse des prix des spiritueux est restée très en dessous de la moyenne de l'inflation alimentaire : alors que le prix des produits de grande consommation a augmenté de 21% en 2 ans et était encore à +10% sur un an en octobre 2023, celui des spiritueux a progressé de seulement +4,7%, dont 1,6% lié à la hausse de la fiscalité depuis le début de l'année (source Circana : Nielsen). En effet, les producteurs de spiritueux ont été amenés à diminuer encore leurs marges en 2022 puis en 2023. Les négociations commerciales clôturées au 1^{er} mars 2023 n'ont pas permis de répercuter l'ensemble des hausses des coûts de production pour 9 entreprises du secteur sur 10, et conduisaient ainsi un tiers d'entre elles à publier des résultats négatifs.

Jean-Pierre Cointreau, Président de la Fédération Française des Spiritueux déclare que *« si certains secteurs doivent rééquilibrer leur position tarifaire, ce n'est pas notre cas. Et l'année 2024 ne nous laisse pas présager une évolution favorable de nos coûts de production »*. En effet, de nouvelles incertitudes planent sur le prix du sucre, de certains fruits, et aussi sur le coût de la main d'œuvre ou de l'énergie, voire du verre. Sans oublier les droits d'accises qui progresseront pour le moins de +1,75% en 2024.

HAUSSE DES COÛTS DE PRODUCTION DES FABRICANTS DE SPIRITUEUX
DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2023 :

Verre	Entre + 20% et + 30%
Bois	Stable
Carton	Stable
Sucre	Entre + 20% et +30%
Alcool	Jusqu'à +10%
Gaz	Jusqu'à + 30% pour les entreprises concernées
Electricité	Entre +30 et +130 % pour les entreprises concernées
Transport	Jusqu'à +10%
Main d'œuvre	Entre +5 et +10%

Source : Fédération Française des Spiritueux

A propos de la Fédération Française des Spiritueux

Créée en 1996, la FFS est une organisation professionnelle qui représente les producteurs et les distributeurs français de boissons spiritueuses. Elle regroupe près de 250 entreprises (des PME aux groupes à vocation internationale) soutenant 100 000 emplois dans toutes les régions de France métropole et territoires d'outremer. 90% des entreprises sont issues de PME-TPE. Les spiritueux sont des boissons alcoolisées obtenues par distillation, macération ou infusion de matières premières agricoles. Il s'agit de boissons d'origine exclusivement agricole. On dénombre 44 catégories de spiritueux (absinthe, anisé, Armagnac, Calvados, Cognac, eau-de-vie de fruit, genièvre, gentiane, liqueur et crème de fruit, rhum, vodka, whisky...) et 51 indications géographiques. Un fabuleux patrimoine qui attire chaque année près de 2 millions de visiteurs dans les sites de production.

Nous rejoindre sur www.spiritueux.fr et sur [LinkedIn](#)

A propos de la FFVA :

La Fédération française des vins d'apéritif regroupe trois syndicats : le Conseil National des Vins Aromatisés, le Syndicat Français des Vins Mousseux, le Syndicat des grandes marques de Porto. Elle représente 30 entreprises implantées sur tout le territoire français (95 % du marché) pour 180 millions de bouteilles commercialisées en France par an.

Retrouvez-nous ici : <https://www.ffva.fr/>

Contact presse :

VFC Relations Publics

Valérie Langlois – vlanglois@vfcrp.fr - 06 61 61 80 75